Théories criminologiques sociologiques

Titulaires
Anne LEMONNE (Coordonnateur), Carla NAGELS et Sarah VAN PRAET

Mnémonique du cours
CRIM-C406

Crédits ECTS
5 crédits

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
Deuxième quadrimestre

Campus
Solbosch

Contenu du cours

Ce cours visite les différentes théories criminologiques de la naissance de cette discipline jusqu'à nos jours. Il tend à livrer une analyse sociologique et épistémologique de ces différentes théories en les resituant dans leur contexte social d'émergence et en analysant leurs apports à la discipline. Il met l'accent sur le fait que la criminologie s'est construite à partir de savoirs épars dont la cohérence est à questionner. La criminologie et son histoire est traversée par des luttes entre différentes disciplines, des incompréhensions réciproques, mais aussi de l'accumulation de savoirs sur le crime et sa prise en charge.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Apprendre aux étudiant·es à réaliser une étude sociologique des différentes théories criminologiques afin qu'iels puissent se situer dans les débats contemporains (parfois houleux) qui traversent cette discipline.

Pré-requis et co-requis

Cours co-requis

CRIM-C201 | Introduction à la criminologie générale | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme co-requis

MEMO-C501 | MémoireRecherche | 15 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Exposés oraux soutenus en partie par des notes de cours. courtes évaluations via wooclap à la fin des cours

Lectures obligatoires à partir desquelles les cours sont dispensés.

La présence et la participation aux travaux pratiques est obligatoire. Les assistant·es communiquent en début de TP les modalités.

En ce qui concerne l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle, nous nous référons à la politique de l'ULB (voir "Réglement général des études" article 40) .

Contribution au profil d'enseignement

Connaissances théoriques, méthodologiques, épistémologiques et aptitudes critiques.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Transmises via l'UV.

Support(s) de cours

Syllabus et Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Secrétariat facultaire (Alison Fernandes) : 02.650.39.41

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Examen écrit

Question ouverte à réponse courte et Question ouverte à développement long

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit qui porte d'une part sur la restitution de la matière, d'autre part sur la capacité de l'étudiant·e de faire preuve de réflexivité.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Un cinquième des points est réservé à la note obtenue pour les travaux pratiques. Il n'y a pas de seconde session prévue pour les TP.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | Master en criminologie | finalité Spécialisée/bloc 1